

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **13 février 2012**

Délibération n° 2012-2726

commission principale : déplacements et voirie

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Ecully

objet : Zone 30 - Avenue Paul Santy - Aménagement du giratoire Botanic - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme

service : Direction de la voirie

Rapporteur : Monsieur Grivel

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 3 février 2012

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 15 février 2012

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Domenech Diana, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Blein, Vesco, Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Ariagno, Augoyard, Mme Bailly-Maitre, M. Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthelémy, Mme Baume, M. Bernard B., Mme Bocquet, M. Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Brillard, Brolquier, Mme Cardona, M. Chabert, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Ferraro, Fleury, Forissier, Fournel, Gentilini, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Huguet, Imbert, Jacquet, Joly, Kabalo, Lambert, Mme Laval, MM. Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Mme Lépine, MM. Lévêque, Lung, Longueval, Lyonnet, Millet, Morales, Nissanian, Olivier, Mme Pallega, MM. Pili, Pillon, Quiniou, Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Sangalli, Schuk, Serres, Sturla, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Touléron, Touraine, Uhrich, Mme Vallaud-Belkacem, MM. Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéremian.

Absents excusés : M. Brachet (pouvoir à M. David G.), Mmes Peytavin (pouvoir à M. Thivillier), Frih (pouvoir à M. Brillard), M. Appell (pouvoir à M. Darne JC.), Mme Benelkadi, MM. Buffet (pouvoir à M. Gignoux), Chabrier (pouvoir à M. Nissanian), Corazzol (pouvoir à M. Longueval), Flaconnèche (pouvoir à M. Goux), Galliano (pouvoir à M. Grivel), Geourjon (pouvoir à M. Augoyard), Gillet (pouvoir à M. Vincent), Léonard (pouvoir à Mme Cardona), Mme Levy (pouvoir à M. Havard), M. Muet (pouvoir à M. Kimelfeld), Mmes Perrin-Gilbert, Pesson (pouvoir à M. Ferraro), MM. Petit (pouvoir à M. Cochet), Plazzi (pouvoir à M. Jacquet), Rousseau (pouvoir à M. Abadie), Rudigoz (pouvoir à M. Desbos), Mme Tifra, M. Turcas (pouvoir à Mme Dagorne).

Absents non excusés : Mme Bab-Hamed, MM. Dumas, Genin, Giordano, Justet, Louis.

Séance publique du 13 février 2012**Délibération n° 2012-2726**

commission principale : déplacements et voirie

commune (s) : Ecully

objet : **Zone 30 - Avenue Paul Santy - Aménagement du giratoire Botanic - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme**

service : Direction de la voirie

Le Conseil,

Vu le rapport du 25 janvier 2012, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

L'aménagement d'une zone 30 à Ecully est inscrit à la programmation pluriannuelle des investissements 2009-2014 votée par le Conseil de communauté le 15 décembre 2008 et a fait l'objet d'une individualisation complémentaire d'autorisation de programme par délibération n° 2011-1982 du Conseil du 10 janvier 2011 pour un montant de 35 000 € TTC.

L'avenue Paul Santy est l'une des voies principales permettant d'accéder au centre-ville d'Ecully. A ce titre, elle supporte une circulation très dense. De plus, sur le tronçon sud de l'avenue, de nouveaux commerces vont se créer dans la zone commerciale existante avec la création de multiples accès et un impact non négligeable sur le trafic.

L'aménagement d'un giratoire allongé permettra ainsi :

- de sécuriser ce tronçon de voie en faisant diminuer la vitesse,
- de faciliter les accès aux commerces en supprimant les tourne-à-gauche,
- de marquer l'entrée de la ville,
- de sécuriser les traversées piétonnes.

L'opération consiste à :

- aménager le carrefour au droit des zones commerciales en créant un giratoire "allongé",
- raccorder les parkings commerciaux à la voirie en sécurisant les accès,
- créer des traversées piétonnes sécurisées.

Le projet, d'un montant global de 275 000 €, participe à l'amélioration de l'accessibilité des personnes à mobilité réduite (PMR) par la création de 300 mètres linéaires de cheminements PMR avec 10 abaissements de trottoirs et 10 bandes podotactiles, le tout pour un montant estimé à 77 000 € TTC.

Les travaux se dérouleront de mars à septembre 2012.

Le montage financier est le suivant :

- 275 000 € TTC sur le budget principal en 2012,
- 20 903 € HT sur le budget annexe de l'assainissement en 2012 ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission déplacements et voirie ;

DELIBERE

1° - Approuve l'aménagement du giratoire Botanic dans la zone 30, avenue Paul Santy à Ecully.

2° - Décide l'individualisation complémentaire de l'autorisation de programme globale P09 - Création, aménagement et entretien de voirie sur l'opération 2338, individualisée le 10 janvier 2011.

Le montant total de l'autorisation de programme individualisée est complété pour un montant de 275 000 € TTC en dépenses à la charge du budget principal en 2012 - opération n° 0P09O2338 et un montant de 20 903 € HT en dépenses à la charge du budget annexe de l'assainissement en 2012 - opération n° 2P09O2338.

Le montant total de l'autorisation de programme individualisée est donc porté à 310 000 € TTC en dépenses sur le budget principal et 20 903 € HT en dépenses sur le budget annexe de l'assainissement.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le Président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 15 février 2012.